

9320 - Le jugement du fait d'embrasser le Coran

question

Comment juger le fait d'embrasser le Coran après sa chute à partir d'un endroit élevé ?

la réponse favorite

Nous ne connaissons aucun argument qui justifie cela. Mais il n'y a aucun mal à le faire puisqu'il a été rapporté que le grand Compagnon, Ikrima ibn Abi Djahl (P.A.a) embrassait le Coran et disait : « **C'est la parole de mon Maître** ». En tout cas, il n'y a rien à embrasser le Coran, mais ce n'est pas institué. Si quelqu'un l'embrasse en signe de vénération à la suite de la chute du livre d'un endroit élevé, il n'y a aucun mal, s'il plaît à Allah.